



MOPSS

Mobilité Pastorale transfrontalière
apaisée et Stabilité sociale au Sahel

DEMANDE DE PRIX A COMPETITION OUVERTE

Référence : 06/MOPSS 2/ du 16/12/2024

« Réalisation d'un (01) forage pastoral (AEPS) positif muni de quatre abreuvoirs à pompage solaire dans le village de Komori (Commune de Loulouni) dans le cercle de Kadiolo et région de Sikasso République du Mali MOPSS ».

SP2001-02.1.6.01.B



**Suède
Sverige**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC**



**ROYAL DANISH
EMBASSY
Bamako**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au Mali, l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV), à travers son projet « Mobilité pastorale transfrontalière apaisée et stabilité et stabilité sociale au sahel (MOPSS) », lance la présente demande de prix à compétition ouverte pour la sélection de consultants individuels ou bureaux d'études chargés de suivre et de contrôler la réalisation d'un (01) forage pastoral (AEPS) positif muni de quatre abreuvoirs à pompage solaire dans le village de Komori (Commune de Loulouni) dans le cercle de Kadiolo et région de Sikasso République du Mali MOPSS.

1. TACHES DU BUREAU DE CONTROLE

- ✓ Assurer le contrôle permanent et détaillé de la conformité des travaux et matériaux mis en œuvre au regard des prescriptions techniques en matière de qualité, de délai et de cout ;
- ✓ S'assurer que les techniques et moyens employés par l'entreprise correspondent en quantité, qualité et délai de mise en place au calendrier et plan de chargée prévisionnel pour atteindre une bonne finition des ouvrages,
- ✓ Organiser et conduire les réunions hebdomadaires de chantier (contrôleur à pied d'œuvre, entreprise, projet, conseil municipal)
- ✓ Elaborer et diffuser les comptes rendus et procès-verbaux de réunions ;
- ✓ Tenir le cahier de chantier et le remplir chaque jour ;
- ✓ Vérifier et certifier les attachements des entreprises :
- ✓ Participer à toutes rencontres initiées par SNV et ses partenaires du Consortium MOPSS dans le cadre de l'exécution des travaux ;
- ✓ Elaborer un rapport final à la fin des travaux présentant les résultats atteints et synthèse des données acquises au cours de l'exécution des travaux ;
- ✓ Informer immédiatement SNV de tout problème important affectant le bon déroulement des travaux

2. DELAI D'EXECUTION :

Le délai d'exécution est fixé à 2 mois

3. LOCALITES DE REALISATION DU FORAGE

Village de Komori (Commune de Loulouni) dans le cercle de Kadiolo et région de Sikasso République du Mali.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ✓ Être un Consultant individuel ou cabinet/bureau d'études qui est régulièrement constitué et existant depuis au moins cinq (05) ans ;
- ✓ Avoir des références techniques similaires attestant de l'expérience du bureau/cabinet dans le suivi-contrôle des aménagements ;
- ✓ Joindre les pièces administratives suivantes à jour : :
 1. Une lettre d'engagement de quatre-vingt-dix (90) jours ;
 2. Une copie légalisée du registre de commerce ;
 3. Une attestation de la Direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales si applicable ;
 4. L'agrément technique correspondant ;
 5. Les CV et diplômes du personnel mobilisé pour les activités ;
 6. Copie du numéro d'identification fiscale (NIF) ;
 7. Le relevé d'identité bancaire (RIB) ;

5. CADRE DE DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	HONORAIRES				
1.1	Chef de mission (BAC+2, Technicien BEP GR ou GC 5 ans)	HM	1		
1.2	Contrôleurs (2) à pied d'œuvre (Technicien CAP/Batiment et construction T3 ans, BEP, BTS)	HM	2		
2	DEPLACEMENT				
2.1	Location et fonctionnement (1 véhicule) pour déplacement du chef de mission	véhicule	1		
2.2	Location et fonctionnement (motos) pour le déplacement des contrôleurs (2) à pied d'œuvre	Moto	2		
3	RAPPORTS				
3.1	Rapports mensuels	rapport	2		
3.2	Rapport final	rapport	1		


Arrêté le présent devis à la somme de :HT-HD

Le soumissionnaire

Date, lieu, signature, cachet

6. DISPOSITIONS PARTICULIERES

- ✓ Les soumissionnaires intéressé(e)s par la présente mission devront faire parvenir par courriel leur offre en deux fichiers distincts dont l'un contenant l'offre technique et nommé « Offre technique » et l'autre l'offre financière et nommé « Offre financière » à l'adresse électronique maliprocurement@snv.org; en gardant en copie tkeita@snv.org, et acoulibaly@snv.org; au plus tard le **10 Janvier 2025 à 12 heures** avec la mention en objet du mail « **Suivi contrôle travaux de « Réalisation d'un (01) forage pastoral (AEPS) positif muni de quatre abreuvoirs à pompage solaire dans le village de Komori (Commune de Loulouni) dans le cercle de Kadiolo et région de Sikasso République du Mali MOPSS** ».
- ✓ Les Consultants indépendants cabinets/bureaux d'études resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.
- ✓ SNV se réserve le droit d'apporter toutes modifications au dossier ou de ne donner suite à tout ou partie de la demande de prix.


Alidji Ibrahima TOURE,
Directeur des Opérations et des Ressources Humaines

